



LE CLOCHER



Attendre

*Toute notre vie s'est passée à attendre.
Nous avons attendu nos premiers pas et notre premier jour de classe.
Nous avons attendu les vacances puis les résultats de nos examens.
Nous avons attendu notre premier emploi et nos premières amours ;
Nous avons attendu nos enfants et le fruit de notre travail.
Nous avons attendu la retraite et le rire de nos petits enfants...
Nous avons attendu la victoire d'une équipe de footballeurs
et l'éclipse du soleil (...)*

*Mais n'avons nous jamais attendu
un jour, un seul jour, de rencontrer le Seigneur
de le rencontrer, réellement comme on rencontre
son père, ses enfants, sa femme ou son mari.*

*L'Avent, c'est le temps de l'attente
mais qui affirmera que nos jours
vibrent de cette impatience amoureuse
de cet ami qui va venir ?*

*Où es-tu, Seigneur,
dans ces perspectives de Noël ?
Combien sont-ils ceux qui t'attendent
avec ce désir que nous avons si souvent ressenti
quand notre cœur était plein de cette dépendance
d'un être follement aimé !*

*Comment t'espérer et t'attendre, Seigneur,
sans connaître le désir brûlant de ta présence ?
T'attendre, c'est déjà croire que tu es notre seule perspective de vie !
T'attendre, c'est rêver de lendemains formidables !
T'attendre, c'est lire dans ton incarnation,
l'information la plus bouleversante de tous les temps,
car c'est à Noël que tout a véritablement basculé dans le merveilleux.*

*Combien sont-ils ceux qui t'attendent vraiment ?
Combien, ceux qui ne voient dans Noël que des jouets,
des vacances de neige et de la dinde rôtie ?*

*Non, Tu ne peux pas laisser les hommes gaspiller ainsi
le plus beau cadeau que Tu leur as offert !
S'il te plaît, Seigneur Jésus, secoue nous, réveille nous, enflamme nous,
fais nous sortir de ce conformisme triste des bons chrétiens que nous sommes.
Fais nous vibrer d'amour avec le même élan
que celui qui nous a portés vers ces êtres de chair que nous avons si tendrement aimés.*

*Dans notre attente de toi, donne-nous au moins autant d'enthousiasme
que celui de nos enfants quand ils célèbrent les équipes de foot ou les chanteurs célèbres.
Seigneur, nous ne méritons pas un Dieu aussi bon et merveilleux
mais tu sais que nous te cherchons sans cesse.
Donne-nous faim et soif de toi.
Viens, Seigneur Jésus, viens !*



Noël : Don de Noël...

Don de Noël... ou le vrai cadeau de Noël

*Une indicible paix apaise lentement tes tristesses.
Tendrement se révèle une présence.
Invisible, elle s'offre avec confiance,
Accueillie en ton cœur blessé tes détresses.*

*En chacune de tes heures,
Au plus profond de ton être,
Elle vient recevoir tes malheurs
Les accueille, les répare, t'aide à renaître.*

*Présence d'écoute, elle entend, attend.
Quelques simples mots te chuchotent l'essentiel.
Douce et salvatrice parole de cet instant,
Te redisant combien tu es trésor réel.*

*Cette présence accueille tes heures,
Reçoit ton dur et difficile labeur.
Travaux inachevés, détruits, abîmés
Que l'orgueil n'a pu permettre d'aimer.*

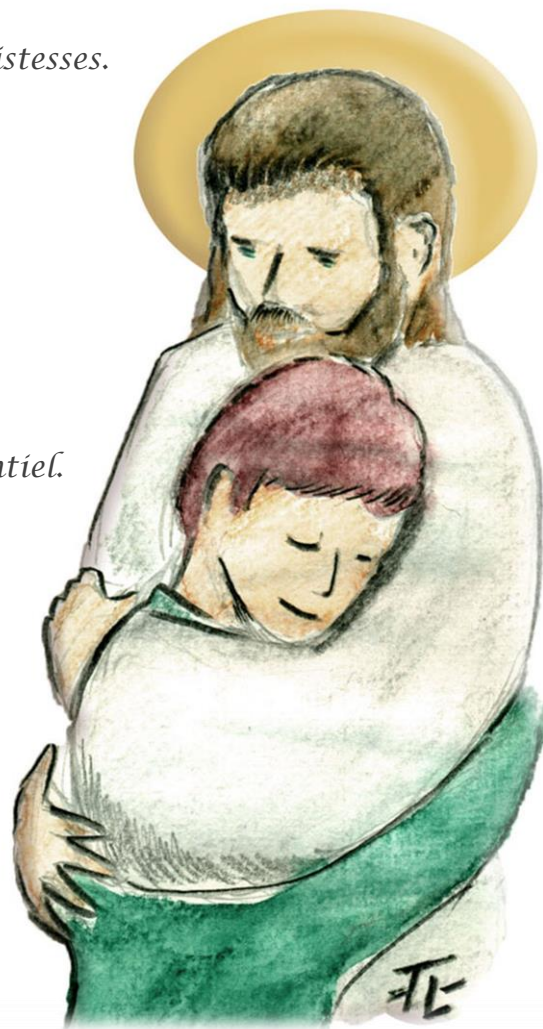
*Elle connaît tes peurs,
Marche sur tes routes brisées,
Chante de ta voix angoissée,
Cette présence aux promesses de bonheur.*

*Elle connaît tes lâchetés,
Accueille tes tristes heures,
Tes espérances trop vite envolées,
Cette présence, source de bonheur.*

*« C'est moi, le Seigneur, celui que tu oublies si souvent,
Cette Présence qui jamais ne t'abandonne.
En ce jour anniversaire de ma venue, je te donne,
Ce 'Merci' de vouloir demeurer à chaque instant.*

*Merci de ce que tu entreprends,
Surtout lorsque tu le fais avec amour,
Malgré les aléas du parcours
Menant à l'apparence de l'échec et du néant.*

*Merci ! Vas, marche sans te lasser...,
Vas et ne cesse jamais d'aimer... »*





TÉMOIGNAGE DU PÈRE JEAN-LOUIS

Voici un peu plus d'un an les paroissiens de Caudan avaient la joie, teintée de grande curiosité, d'accueillir leur nouveau Pasteur qui nous arrivait de son Pays : Madagascar. Les membres du Comité de Rédaction du « Clocher » ont considéré que ce premier anniversaire était une bonne occasion de faire avec le Père Jean-Louis un point d'étape en lui proposant de se livrer au jeu de l'interview.

Comité de Rédaction : Père Jean-Louis, qu'est-ce qui peut motiver un prêtre Malgache à tout quitter pour venir, en dépit de l'obstacle de la langue, des différences de culture et sûrement de bien d'autres choses encore, se mettre au service d'une paroisse française ?

Père Jean-Louis : Cela fait un an que je suis arrivé dans la paroisse de Caudan, malgré l'obstacle de la langue, des différences de cultures et de bien d'autres choses encore. Ce qui m'a motivé à tout quitter pour me mettre au service d'une paroisse française, en l'occurrence celle de Caudan, c'est d'abord mon choix d'être prêtre « *Fidei Donum* ». Ce désir d'être missionnaire est né il y a cinq ans et j'en ai fait part à mon évêque. Par ailleurs, au cours de vingt années de prêtrise j'ai fait quelques expériences. Ainsi, j'ai été directeur de deux paroisses : celle d'Ambatofotsy pendant sept ans, de Soavina durant cinq ans. Aumônier d'une maison de retraite pendant deux années, j'ai célébré la messe, en français, dans une chapelle pour des résidents français et plusieurs familles malgaches. C'est sans doute au vu de ces différentes expériences que mon évêque a accédé à ma demande en m'envoyant en France dans le cadre d'un contrat de trois ans renouvelable. Ma présence ici répond donc à un appel de l'Église, une découverte et un ministère d'échange et de partage.

Comité de Rédaction : L'accueil que vous ont réservé les Caudanais a-t-il été à la hauteur de vos attentes ?

Père Jean-Louis : Je suis venu à Caudan le 10 Septembre 2013 et j'ai été installé le 15 Septembre 2013. J'ai été accueilli par vous, les chrétiens de Caudan, le maire et les membres du conseil Municipal ; c'était très chaleureux, tout de suite je me suis senti très bien accueilli.

Comité de Rédaction : Qu'est-ce qui vous a le plus surpris voire désorienté dans la manière de se comporter des paroissiens de Caudan.

Père Jean-Louis : Ce qui m'a le plus surpris voire désorienté dans la manière de se comporter des paroissiens de Caudan, ce sont les tranches d'âge dans lesquelles se situe la majorité des fidèles ; il s'agit en général de personnes d'un certain âge. Oui, à

Madagascar, il y a tous les âges : les enfants, les jeunes, les personnes âgées. Ici, il y a des jeunes mais ça ne représente qu'une toute petite minorité.

Comité de Rédaction : **Nos célébrations religieuses sont-elles très différentes de celles de Madagascar ? Quelles sont les différences les plus criantes ?**

Père Jean-Louis : Oui, vos célébrations religieuses sont très différentes de celles de Madagascar. Chez nous les églises sont en général très petites ce qui fait que bien souvent la moitié des chrétiens suit la messe dehors. Ici c'est seulement à Noël, à Pâques et à la Toussaint que les familles se réunissent et ce n'est que dans ces occasions que l'assemblée est importante. Chez nous la célébration des sacrements s'effectue toujours devant toute la communauté paroissiale.

Comité de Rédaction : **Trouvez-vous ici à Caudan tout le soutien nécessaire à l'exercice de votre ministère sacerdotal et à votre épanouissement personnel ?**

Père Jean-Louis : Oui, je trouve à Caudan tout le soutien nécessaire à l'exercice de mon ministère sacerdotal et à mon épanouissement personnel. Je suis très reconnaissant aux paroissiens Caudanais du souci qu'ils me portent ainsi que de leur aide tant matérielle que spirituelle et humaine. Je saisis l'occasion de cette interview pour les en remercier.

Comité de Rédaction : **Quels sont vos objectifs, de quelle empreinte particulière souhaiteriez marquer notre paroisse ?**

Père Jean-Louis : Notre évêque nous a souvent rappelé : « Être prêtre, ce n'est pas un travail, c'est une mission ». Mes objectifs sont d'aider les chrétiens à rencontrer Dieu à travers les messes, les sacrements, les célébrations, de travailler en étroite collaboration avec les laïcs. À cet égard, je ne peux que me réjouir de constater qu'à Caudan cette collaboration nécessaire entre le prêtre et les laïcs est déjà bien développée.

Comité de Rédaction : **Qu'attendez-vous en retour de la part des paroissiens de Caudan ?**

Père Jean-Louis : Ce que j'attends en retour de la part des paroissiens de Caudan c'est qu'ils n'oublient pas le fait que chaque prêtre a sa propre sensibilité, il est un homme avec ses forces et ses faiblesses. C'est la raison pour laquelle les paroissiens doivent être convaincus qu'ils peuvent aider leur prêtre dans ce sens-là et que cette aide lui est précieuse.

Comité de Rédaction : **Un grand merci au Père Jean-Louis qui en dépit du handicap de la langue a bien voulu se livrer à ce jeu des questions réponses, un jeu toujours très difficile pour ne pas dire périlleux quand l'interviewé n'a pas la possibilité de s'exprimer dans sa langue maternelle.**

Histoire du diocèse d'Antsirabe (suite 1/2)

Dans le précédent numéro du « Clocher », l'histoire du diocèse d'Antsirabé vous a été brièvement racontée. Pour y faire suite, nous vous proposons une évocation en deux temps, de l'œuvre pastorale de Mgr Claude Rolland, dernier évêque français en mission à Madagascar.

Mgr Claude Rolland, 1910 - 1973, Église Catholique de Madagascar

Né le 17 août 1910 à Santec (Finistère), Claude Rolland est le second d'une famille de cinq enfants. À dix-neuf ans il entre au noviciat des Pères de la Salette. Ordonné prêtre, il arrive à Morondava (côte ouest de Madagascar) en 1938. Treize ans de vie missionnaire lui donnent une connaissance directe des milieux et des problèmes malgaches, qui lui seront précieux pendant son épiscopat.

Cathédrale d'Antsirabe - Intérieur



Il est nommé vicaire général du diocèse d'Antsirabe en 1954 et est consacré évêque en 1956. C'est la période où la vie politique à Madagascar se met à bouillonner, avec la promulgation de la Loi-cadre. Il réalise dans sa personne une synthèse des aspirations nationales et des inquiétudes religieuses de son peuple.

En 1960, année de l'indépendance de Madagascar, il présente sa démission, pour qu'un prêtre malgache prenne la direction du diocèse d'Antsirabe, qui est parmi les plus importants et peuplés de l'Ile. Le Cardinal

Agagianian lui écrit : *"Je connais les sentiments qui vous ont dicté cette démarche. C'est une bénédiction pour l'Église que d'avoir des évêques missionnaires disposés à s'effacer pour permettre l'accession du clergé indigène à l'épiscopat. Ne pensez plus à votre démission, n'y pensez plus..."*

(A.C.M. "Aspects du Christianisme à Madagascar," janv.-fév. 1974, p. 205).

Nous voudrions évoquer la figure de Mgr Rolland à travers deux documents qui font corps avec sa biographie et expriment son œuvre pastorale. Ces documents intéressent aussi l'histoire immédiate des rapports entre le Christianisme et le pouvoir politique dans les pays du Tiers Monde, en particulier à Madagascar.

Il s'agit de deux lettres adressées aux chrétiens de son diocèse d'Antsirabe. La première est datée de Noël 1956 et porte le titre : Le devoir du temps présent. L'autre est du 1^{er} mai 1964 et développe un thème qui reste d'une actualité brûlante : Les chrétiens. La lutte contre la misère. Le développement économique.

Quelques notes vont nous éclairer sur la portée de ce premier document. Quand il le publia, Mgr Rolland était évêque d'Antsirabe depuis presque un an. Il s'agit d'une méditation sur la pensée de l'Église concernant la question coloniale, méditation composée à partir d'une conférence que l'évêque avait donnée à ses prêtres quelque temps auparavant. Diffusée en malgache et en français, elle contenait des idées que Mgr Rolland avait lentement mûries pendant vingt années de travail missionnaire. Depuis son arrivée dans l'Ile en effet, il avait pu vivre les moments cruciaux de l'histoire contemporaine du peuple malgache : Seconde Guerre Mondiale, invasion anglaise en 1942, renaissance du mouvement nationaliste, événements de 1947. Tout un enchaînement de faits qui devaient engendrer douloureusement la nouvelle nation malgache.

En 1947 les évêques de l'Ile avait fait une timide déclaration collective sur la légitimité du nationalisme : en 1953, la hiérarchie catholique prit une position plus nette vis-à-vis du problème de l'Indépendance nationale. Mgr Rolland, encore simple prêtre, participa à l'élaboration de cette nouvelle déclaration.

La lettre sur Le devoir du temps présent trace les grandes lignes de ce mouvement. Mais son importance provient surtout du contexte immédiat dans lequel elle a été publiée. La Loi-cadre venait d'être promulguée à Madagascar et dans les autres pays de la France d'outre-mer (23-6-1956). Cette loi accordait le suffrage universel et un pouvoir plus élargi aux assemblées territoriales. À Madagascar l'état de nécessité proclamé après la rébellion de 1947 et interdisant les groupements politiques était levé. L'activité des partis politiques pouvait reprendre, un souffle d'idées nationalistes circulait librement dans la Grande Ile.

Mais la Loi-cadre n'allait pas au-delà d'une certaine autonomie administrative, sans apporter de changements substantiels dans les rapports avec la France. C'est pourquoi elle ne pouvait pas satisfaire les milieux nationalistes qui parlaient plutôt d'indépendance.

La lettre de Mgr Rolland vient s'insérer dans ce climat réchauffé par la propagande des différents partis et idéologies politiques. Le texte, susceptible d'intéresser tous les catholiques de Madagascar, est proposé par quelqu'un à la signature de tous les évêques de l'Ile. Il est finalement adressé au diocèse d'Antsirabe et signé par son auteur qui en assume, seul, la responsabilité.

Sans la citer explicitement, l'évêque présente le contenu de la Loi-cadre à ses chrétiens, en leur expliquant les transformations politiques en cours. Partout se développent "des aspirations vers une nouvelle forme de gouvernement... Madagascar n'est pas resté en dehors de ce courant mondial".

Souligner ce contexte international revenait à donner davantage de force à la question malgache. Ce n'est pas une Loi-cadre, fût-elle d'inspiration socialiste que le peuple attendait. Aussi la seconde partie de la lettre va-t-elle plus loin que la loi elle-même, en remettant sur le tapis le mot "Indépendance" qui était le mot-clé de la question et en développant la ligne politique annoncée par les évêques en 1953. Ceux-ci en effet avaient affirmé un principe théorique qui avait besoin d'être traduit dans la réalité. Mgr Rolland enseigne donc à ses chrétiens: *"Vous avez le droit et le devoir d'aimer votre pays, de désirer et de promouvoir son indépendance. Ce droit et ce devoir sont inscrits dans le cœur de tous les hommes et nul ne peut le dénier"*.

C'est la première fois qu'apparaissent les notions de *droit et devoir* associées, unifiées, dans un document d'évêque, appliquées à un problème aussi fondamental que celui de l'Indépendance nationale.

L'ensemble de la lettre est un encouragement à l'action politique dans le sens d'une émancipation totale vis-à-vis des puissances coloniales.

Certes ce ne sont pas seulement des documents comme la déclaration de 1953, ou comme la lettre de Mgr Rolland qui ont été les causes directes de la décolonisation. Celle-ci devait être l'aboutissement d'une évolution lente et difficile à laquelle l'Église a apporté "sa pierre" parfois hésitante, parfois isolée, souvent "à contre-courant". Il nous est agréable de penser à cet évêque d'Antsirabe qui s'était imprégné des problèmes malgaches, s'était assimilé l'âme, la culture et la langue du peuple que l'Église lui avait confié. Il n'était pas seulement engagé dans un témoignage exclusivement spirituel, sa présence était aussi un encouragement dans la lutte des chrétiens pour bâtir leur cité terrestre.



Le président malgache Philibert Tsiranana et Jean Foyer, secrétaire d'État français, lors de la signature de l'indépendance du pays à Antananarivo (Keystone)

Histoire de notre Paroisse

Si le service religieux à l'occasion d'obsèques ne comportait que deux classes, en début du siècle dernier, il n'en était pas de même pour le service des Pompes Funèbres.

Le 14 octobre 1905, Monsieur le Maire de Caudan (Monsieur Graindorge), communiqua à son conseil municipal un rapport de la commission des Pompes Funèbres « *duquel il résulte que la commission a étudié et examiné les divers cas du monopole, soit qu'il soit conservé par la commune, soit qu'il soit confié à un entrepreneur* », ce qui fut décidé, et le 3 décembre de la même année, un cahier des charges fut publié :

Le service des Pompes Funèbres comportait six classes adultes et quatre classes enfants :

Adultes :

1^{ère} classe : Cortège : corbillard de 1^{er} ordre, les quatre angles surmontés de panaches noirs ; dôme surmonté d'une croix bronzée argent, orné d'une draperie complète parsemée d'étoiles argent et entièrement garnie de franges et galons argent, formant embase et maintenue par des porte-embases en argent, les lambrequins ornés d'un semis d'étoiles argent, douze glands et broderies allégoriques argent, les initiales du défunt fixées au corbillard ; attelé de deux chevaux caparaçonnés (recouverts d'une housse de cérémonie) et panaches noirs sur la tête ; drap mortuaire frangé et galonné argent avec quatre cordons argent ; cocher en grande livrée ; quatre porteurs revêtus des habits qui conviennent en cette circonstance.



Corbillard de 1^{ère} classe

Maison mortuaire : tenture extérieure de la maison composée d'un bandeau et de deux rideaux frangés et galonnés argent avec embases ; une boîte à lettres - Tarif : 80 francs.

À partir de la **2^{ème} classe**, les prestations diminuaient : ainsi le corbillard ne comportait plus de dôme, les porteurs n'étaient pas tenus de revêtir le même uniforme, le prix était fixé en conséquence : 60 francs.

En **3^{ème} classe**, le corbillard était encore moins orné, il n'y avait qu'un cheval avec un petit caparaçon, le cocher n'était qu'en « demie livrée », coût : 40 francs.

À partir de la **4^{ème} classe** (30 francs), le cheval n'avait plus de caparaçon, le corbillard ne comportait plus de panache.

Les rares draperies étaient en coton pour la **5^{ème} classe** (20 francs) et en **6^{ème} classe** (10 francs) il n'y avait plus de draperie, plus de porteurs. Cette classe était réservée aux indigents (il y avait quand même un cercueil !).

Enfants :

Le service enfants comportait quatre classes, (la tarification n'est pas précisée). Le brancard remplaçait le corbillard il était surmonté d'un catafalque, les angles surmontés de panaches blancs ornés de draperies frangées et galonnées ; le drap mortuaire était frangé et galonné argent avec 4 cordelières coton - 2 porteurs - 1 boîte à cartes.

En **2^{ème} et 3^{ème} classe**, il y avait moins de draperies et les porteurs pouvaient être des bénévoles ou proches. La **4^{ème} classe**, réservée aux indigents, ne comportait qu'un brancard sans catafalque ni draperie.



Corbillard de 2^{ème} classe

Monsieur Le Maner, ancien entrepreneur, accepta ces conditions et le conseil municipal « *pria Monsieur Le Préfet de vouloir bien autoriser Monsieur Le Maire à traiter avec lui* ».

Le 24 février 1906, le conseil municipal avait accepté d'inclure dans le cahier des charges une clause rendant facultatif le service des Pompes funèbres pour les habitants de la section électorale du nord de la commune, (le Caudan actuel) qui conserva donc ses habitudes locales simplifiées pour les inhumations jusqu'à la privatisation de ces services.



À quatre mains...



Une devinette : Qui dans notre église « chantent » mais ne se voient pas ?

... Les orgues bien sûr !

Et l'on ne voit pas plus les organistes cachés là-haut au pigeonnier.
En les cherchant bien, nous les devinons de dos, toujours de dos !
Alors autant dire qu'ils sont presque invisibles !

Quelle anomalie, car tout de même, sans eux, combien seraient mornes nos célébrations malgré toute la qualité de nos animateurs. Nous en avons d'ailleurs fait quelquefois l'expérience.

Donc il me semble bien mérité de leur consacrer quelques lignes dans cette édition de décembre. L'idée m'est venue le jour de la Toussaint en mesurant combien leur accompagnement musical nous aidait à passer la mort et à nous tourner vers l'espérance. La musique est vraiment un vecteur de joie et les orgues un instrument de paix et d'intériorité. Alors faisons plus ample connaissance avec nos deux organistes en mesurant la chance que nous avons de les avoir présents à chaque célébration.

Le plus ancien, en âge et en service, est **Jean-Pierre Leclercq** de Lorient que l'on peut voir à la dérobée avant et après l'office ! Voilà vingt ans qu'il fait chanter les orgues de Caudan tous les samedis soir. Le dimanche matin il fait de même à Kerentrech.

Le second est **Loïc Gehl**, de Languidic, au service de la paroisse depuis dix ans déjà ! Assurant tous les dimanches matins, également les célébrations pénitentielles et les offices de la semaine sainte. Il se déplace dans l'église comme l'éclair ! Si bien qu'il échappe à nos yeux !

Tous deux ont en commun l'amour de la musique et le sens aigu de la disponibilité et de la gratuité qui leur font avaler les déplacements sans lassitude ! Car tout de même il faut les assurer tous ces déplacements répétés à longueur d'année !

Ce qui les différencie, c'est leur interprétation des chants et des morceaux de musique qu'ils choisissent de nous faire apprécier. Jean-Pierre est tout en retenue pour nous permettre d'intérioriser la musique religieuse. Loïc est tout en puissance pour faire éclater la joie de croire ! Les deux manières de jouer sont magnifiques, précieuses dans leur différence et nous permettent de vivre intensément nos liturgies.

Ah ! Pour rire ! Ce qui les différencie aussi, c'est leur look ! Vous verrez Jean-Pierre toujours emmitouflé pour lutter contre la fraîcheur des hauteurs ! Et Loïc, toute l'année en chemisette comme si les touches des claviers dégageaient une puissante chaleur.

Bref, ils sont délicieux nos organistes et nous leur témoignons ici toute notre gratitude. Nous mesurons pleinement leur talent de musicien qu'ils font fructifier dans notre église. Qu'ils puissent pendant longtemps encore faire partie de notre assemblée paroissiale et qu'ils soient vivement remerciés par nous tous.

Sur le mode « forte » : **Merci à vous deux !**



CAP FRATERNITÉ 56



Le 16 octobre, invitées par Hervé Perrot, prêtre missionné pour la diaconie diocésaine c'est à dire l'exercice de la charité, quelques bonnes volontés du secteur se sont réunies pour préparer **un voyage à Lourdes en avril 2015 placé sous le signe de la convivialité pour les personnes affrontées à des difficultés, intitulé « Voyage Cap Fraternité 56 ».**

Sollicité par le Secours Catholique morbihannais pour prendre place dans la mise en place pour les paroisses de Lanester et Caudan, je crois bon de vous présenter ce projet.

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le voyage CAP FRATERNITÉ 56 se met en place suite à ce qui s'est vécu à *Diaconia 2013*. Le souhait est de permettre par ce voyage de vivre la fraternité, la communion avec des personnes que nous ne côtoyons pas habituellement.

Le projet se veut exceptionnel. Nous espérons que dans les années à venir les personnes « fragiles » prendront part au pèlerinage diocésain.

CAP FRATERNITÉ 56 est porté par le diocèse avec le soutien logistique du Secours Catholique. Tous y ont leur place : personnes fragiles, bénévoles de différentes associations, membres de communautés, paroissiens... **Nous aimerions partir à 300** soit un car de 50 places pour chaque territoire (le nôtre : le territoire sud-ouest regroupe une quinzaine de paroisses) et que la moitié des participants soient des personnes « fragiles ». Gîte et couvert à la cité St Pierre du Secours Catholique.

Du fait du nombre de places limité, le comité de pilotage a décidé de prendre des **pré- inscriptions jusqu'à la fin décembre**. Les personnes retenues durant le mois de janvier seront considérées comme les représentant(e)s de leurs collègues désireux aussi de partir.

Le coût de revient du voyage s'élève à 280 € environ par personne. Quelle participation minimum demander ? (pas de gratuité mais une participation à la mesure des possibilités)

LE PLANNING :

Décembre à février : mobilisation + retour des inscriptions

Je collecte les demandes d'inscriptions pour nos deux paroisses et les transmets début janvier à André Kermarrec, à Lorient

Mars : temps fort par territoire pour apprendre à se connaître, vivre un premier temps festif et fraternel

Du 13 au 17 Avril : voyage

Après, assurer un suivi par exemple par des échanges sur le vécu ou un goûter ou...

François Taldir, 30 ch. de Locmaria 56850 Caudan
☎ 02 97 76 63 31 - francois.taldir@orange.fr

AU RYTHME DES FÊTES CHRÉTIENNES

Au rythme des fêtes chrétiennes : Une année à méditer de Marie-Christine BERNARD.



Au cœur de nos vies - de la naissance à la mort - n'avons-nous pas parfois l'impression avec les années qui se suivent du rythme répétitif des saisons ? La réalité de la nature a longtemps façonné le travail humain et lui a donné ce tempo. Pourtant « **le temps ne se répète pas exactement car nous changeons** ». Double réalité humaine.

« Depuis l'émergence de l'humain, partout sur la terre, en toute société, on trouve des calendriers chargés de donner des repères pour se situer dans le temps ». Bien plus, l'humain a « **un besoin vital de sens** ». Il ne suffit pas en effet de constater que le temps passe, un jour devant l'autre, égal au précédent, identique au suivant. Comme un itinéraire ainsi se vit le temps.

C'est cet examen qu'entreprend Marie-Christine Bernard, théologienne et enseignante à la faculté de théologie d'Angers. Pour nous en occident, l'année civile va du 1^{er} janvier au 31 décembre, avec des jours fériés. Parmi ceux-ci des Fêtes chrétiennes.

Pour le croyant chrétien, il y a un calendrier spécifique, liturgique, qui propose un chemin sur les 12 mois, « **itinéraire prévu pour un approfondissement spirituel** ». Qu'est-ce à dire ? Aussi simple mais aussi profond que Faire mémoire du chemin de vie de Jésus le Christ. Ainsi nous sont offerts autant de rendez-vous pour se ressourcer, approfondir, mûrir les grandes étapes de notre foi en ce Dieu auquel nous croyons et qui se révèle dans l'histoire. On y inclura la mémoire des femmes et des hommes, appelés saintes et saints, qui l'ont accueilli et de ce fait l'ont laissé transformer leur vie.

L'auteur nous invite à resituer ces différents moments clés ou fêtes avec les deux temps forts que sont Noël et Pâques qui se renvoient l'une à l'autre. Il y aura aussi l'Avent, l'Épiphanie, le mercredi des Cendres, le Carême, les Rameaux, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint.

Elle examine chaque fête selon une triple perspective :

- . L'ambiance ou le contexte d'aujourd'hui
- . Son sens pour la foi chrétienne
- . Son écho spirituel c'est-à-dire son vécu possible au cœur de nos existences.

La lecture de ce livre qui se lit aisément sera profitable à tous.

À quelques semaines de la fin d'année, le livre gagne à être acheté ou offert en cadeau.

Utile pour tout un chacun, il servira aussi dans les discussions sur le sens de ces Fêtes avec ses enfants ou encore ses petits-enfants.

Bernard Méreur



Fêtes de la foi

14 mai 2015 : Profession de foi

24 mai 2015 : Confirmation à Ste Anne d'Auray

31 mai 2015 : Première communion

14 juin 2015 : Remise du Notre Père

Dates à retenir

- **Dimanche 14 décembre** : Liturgie de la parole et l'éveil à la foi à 10h20
- **Lundi 15 décembre** : Catéchèse au presbytère à 16h30
- **Lundi 5 janvier** : Catéchèse au presbytère à 16h30
- **Samedi 10 janvier** : Temps fort "profession de foi" à la crypte de 9h à 12h
- **Samedi 10 janvier** : Temps fort CE1 à la crypte de 14h à 17h

Temps fort pour les confirmands : la vocation

Le samedi 15 novembre avait lieu le premier temps fort sur Caudan pour les confirmands. Ils sont 23 jeunes de Caudan à se lancer dans l'aventure du sacrement de la confirmation et 6 jeunes de Lanester.

Pour démarrer notre journée, deux chants ont été choisis pour nous accompagner lors de nos rencontres. « **Vous recevrez une force** » et « **Partage avec moi** ».

Une vidéo sur **Albeiro Vargas** (petit ange de Colombie) leur a été présentée : Ce jeune colombien de 9 ans vivant dans un bidonville, malgré sa pauvreté, aide les personnes âgées. Il a pu réaliser son rêve : leur offrir un hospice grâce aux dons recueillis. Les jeunes ont ressenti beaucoup d'émotion en voyant ce beau témoignage. Ils ne se verraient pas, même à leur âge, faire autant pour ces personnes. Cela leur a permis de réaliser qu'ils avaient beaucoup de chance d'avoir leur confort, de manger à leur faim...

Puis les jeunes se sont répartis en **4 équipes pour étudier 4 personnages : Malala Yousafzai - Nelson Mandela - Jamel Debbouze - Le Pape François**. Chaque équipe découvrait le personnage choisi et le présentait dans l'après-midi aux autres équipes.



Sur **une carte atout**, les groupes écrivaient : Quels talents et quelles qualités puis-je mettre au service des autres, à la maison, à l'école, dans un club de sport ou de musique, dans ma ville, avec une association ?

Sur **une carte motivation**, ils écrivaient une prière de groupe pour dire merci ou faire une demande.

Rencontre avec un témoin : Claude Le Roch, animateur en pastorale sur Lanester. Chaque équipe avait préparé des questions à lui poser, en particulier pour savoir si son travail d'animateur était un choix ou une vocation.

Pour terminer cette journée très agréable, nous avons pris le temps pour la prière, dont celle préparée par les jeunes...

Prière des jeunes :

Merci Seigneur pour cette journée riche en partage, riche malgré nos différences.

Merci à nos parents de nous avoir donné la vie.

Merci Seigneur de nous ouvrir les yeux au monde et à Dieu.

Merci Seigneur pour ce temps fort, grâce à toi nous nous sommes réunis avec les jeunes de Lanester pour nous préparer à notre confirmation.

Merci Seigneur pour ce moment de partage avec nos accompagnateurs.

Merci Seigneur, de nous avoir fait connaître les accompagnateurs de Lanester.

Françoise Lacroix

Temps fort des CE2 : la réconciliation

Le samedi 22 novembre, les enfants ayant fait leur première communion le 25 mai dernier se sont retrouvés à la crypte pour se préparer au premier pardon et recevoir la croix le dimanche matin.



Pour démarrer notre temps fort, nous avons répété les chants pour la célébration du pardon et de la remise de la croix.

Deux groupes ont été constitués pour réfléchir au sein de 4 ateliers :

1 : Les deux frères et l'activité « **mots mêlés** », grille dans laquelle il faut trouver les mots en lien avec le pardon.

2 : Petite histoire de voisinage et l'activité « **tout terrain** » : toute l'équipe passe à tour de rôle entre les 2 éléments d'un élastique,

3 : Le paquet de bonbon et l'activité « **acrostiche** » à partir du mot pardonner, trouver des mots correspondants à chacune des lettres.

4 : Les kangourous et l'activité « **parcours en zigzag** » avec des chaises comme obstacles à contourner. Toute l'équipe devait se rendre à un lieu donné en sautant comme les kangourous.

Ces ateliers avaient pour but d'aider les enfants à **repérer dans leur vie ce qui fait barrage à l'amour de Dieu et des autres**. Des exemples leur ont été donnés pour bien se préparer à leur premier pardon.

Nous nous sommes retrouvés à la crypte avant la célébration pour redire l'importance de la croix qu'ils allaient recevoir le dimanche, relire et expliquer le Notre Père pour mieux comprendre le sens de la prière.

Merci à Stéphanie pour son aide bien précieuse
et aux sourires des enfants qui étaient heureux pour cette préparation.

Françoise Lacroix



*Calendrier des rencontres des clubs ACE
au presbytère le samedi de 14h à 16h.*

- 6 décembre
- 13 décembre

Samedi 20 décembre : à Languidic de 14h à 17h

Invitation à un Concert

Nul n'aura oublié la très belle prestation du Chœur « Les Vents de la Mer » de Larmor Plage lors du concert organisé par la paroisse en février 2011. Cette même chorale a proposé de se produire dans notre église au mois de décembre et bien entendu, c'est avec la plus grande joie que le conseil économique paroissial a accueilli cette proposition qui devrait ravir tous les amateurs de chant choral et de belle musique.

Le programme de ce concert de Noël n'est pas encore définitivement arrêté, mais on sait qu'il puisera largement dans le répertoire classique. Le chœur sera accompagné d'un ensemble instrumental.

Pensez d'ores et déjà à réserver votre soirée, vous ne serez pas déçus.

À Notre Dame de Larmor Plage le 29 juin 2014



**Vendredi 19 décembre à 20 h
à l'église de CAUDAN**

**Concert de chants sacrés avec
le Chœur « Les Vents de la Mer »**

**Organisateur :
Le Chœur « Les Vents de la Mer »
Entrée : 7 €**

MOUVEMENT PAROISSIAL

Ils sont devenus enfants de Dieu par le baptême :

- | | |
|-----------------|---|
| 19 octobre 2014 | Mathilde DANIEL , fille de Nicolas et de Valérie LE FORT
Par. Martin JACOBS - Mar. Mylène PRIGENT |
| 19 octobre 2014 | Gwendhal LE CARRER-LE BLAVEC ,
fils de Laurent et de Nolwenn LE BLAVEC
Par. Kévin BERNARD - Mar. Morgane LE CARRER |



Ils nous ont quittés pour la Maison du Père :

- | | |
|-------------------|---|
| 28 septembre 2014 | Denise GUYONNET, veuve de Jean RIALLAND, 102 ans |
| 28 septembre 2014 | Monique CHAUVIN, veuve de Claude FOUQUET, 78 ans |
| 6 octobre 2014 | Denise FLÉGEAU, veuve d'André TATE, 81 ans |
| 18 octobre 2014 | Jean LUCAS, époux de Jeanne ROUSSEAU, 94 ans |
| 23 octobre 2014 | Bernard KUENZI, époux de Janine MEUDEC, 74 ans |
| 27 octobre 2014 | Jean-Marie FENEUIL, époux de Marie-Lise LE STUNFF, 55 ans |



AGENDA PAROISSIAL

Rappel : Si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain bulletin, merci de le déposer au presbytère ou de l'adresser par mail à l'équipe de rédaction **impérativement avant le mercredi 10 décembre 2014**, en précisant *"pour le bulletin"*. Passé ce délai votre article ne paraîtra que le mois suivant.

Pour le bulletin suivant, les articles seront à remettre avant le **mercredi 14 janvier 2015**. N'oubliez pas de signer votre article...

Le comité de rédaction du bulletin se réserve le droit à la parution.

Dimanche 7 décembre 10h30 :Messe du 2^{ème} dimanche de l'Avent

Dimanche 14 décembre 10h30 :Messe du 3^{ème} dimanche de l'Avent

Mardi 16 décembre..... 20h00 :Célébration pénitentielle de Noël

Vendredi 19 décembre..... 20h00 :Concert (voir article en page 14).

Dimanche 21 décembre 10h30 :Messe du 4^{ème} dimanche de l'Avent

Mercredi 24 décembre..... 17h00 : Messe au Belvédère

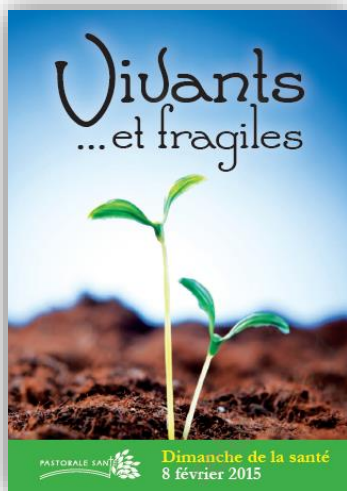
19h00 :..... Veillée de Noël

Jeudi 25 décembre 10h30 : Messe du jour de Noël

Dimanche 28 décembre 10h30 : Messe de la Sainte Famille

Jeudi 1^{er} janvier 2015 10h30 : Messe du Jour de l'an

Dimanche 4 janvier 2015..... 10h30 :.....Fête de l'Epiphanie



Le dimanche 8 Février 2015 sera celui de la santé.

« **Vivants... et fragiles** » est le thème national choisi pour accompagner ce dimanche. « *La fragilité est au cœur de toutes vies. Notre naissance, déjà, renvoie à l'infinie fragilité ; la santé nous rappelle en permanence cette fragilité...* »

L'équipe du Service Évangélique des Malades de notre paroisse animera la messe de 10h30 ce jour-là, et **en cette occasion les personnes qui le désirent pourront recevoir le sacrement des malades.**

Bien vouloir **s'inscrire dès à présent** au presbytère ou auprès d'un membre de l'équipe.

Horaire des messes :

Samedi à 18h30

Dimanche à 10h30

Du mardi au vendredi à 9h au presbytère



Permanence d'accueil :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

Le matin de 10h à 11h30

Presbytère de Caudan :

2. rue de la Libération - Tél. : 02 97 05 71 24

Email : paroissecaudan@gmail.com

Site internet : www.paroisse-caudan.fr



*Paroisse de
Caudan*

www.paroisse-caudan.fr





RIONS UN PEU

☎ Une mère demande à sa fille :

- Ton frère a téléphoné pendant combien de temps ?
La fille regarde les miettes qui traînent sur la moquette et répond :
- Alors... deux bananes, trois gâteaux, un paquet de cacahuètes, deux cocos : 1 h 30 !

👤 Dans une prison, un nouveau venu raconte à son compagnon de cellule :

- Quand j'ai quitté ma ville natale, j'ai pris le bus. Le chauffeur a eu beau emprunter la mobylette d'un passant, il n'est jamais parvenu à me rattraper.

🍷 Dans un bar, deux amis discutent :

- Je n'ai pas de chance, vraiment, une fille s'était plainte que j'avais essayé d'attenter à sa pudeur dans ma voiture. Je suis passé ce matin au tribunal. J'ai été condamné à une amende importante. Et quand le juge a vu la fille, il m'a condamné à une amende de plus pour conduite en état d'ivresse !



👩 Quel est ton plus grand défaut ? demande une petite fille à une de ses amies.

- La vanité, je suis capable de rester des heures devant un miroir à me regarder tant je me trouve belle.
- Selon moi, dit l'autre, ton plus grand défaut, c'est la myopie.



👴 Un peintre vieux, mais vraiment vieux, continue à peindre des natures mortes.

- À votre âge, vous peignez encore ? demande un amateur de son œuvre.
- Je suis encore en très bonne santé et je l'attribue au fait que je peins au moins cinq fruits et légumes par jour !

🐶 Couvert de bleus, de plaies et de bosses, un brave toutou se rend chez le vétérinaire :

- Mais que vous est-il arrivé ? demande celui-ci d'un air consterné.
- Eh bien, répond la brave bête, je suis tout bonnement tombé sur un os.

LE CLOCHER

Bulletin paroissial n° 391	N° d'inscription commission paritaire 71211
Imp. Gérant	Jean-Louis RAZAFINDRAKOTO 2, rue de la Libération - 56 850 CAUDAN
Abonnement	1 an : (du 1 ^{er} février au 31 janvier) Tarif par distributeur(trice) : 12 € Tarif par la Poste : 18 €